

# Protection FPG Sun Life

## Options de placement

Le FPG Protection Soleil n'est pas disponible pour la vente de nouveaux contrats. Les dépôts continuent d'être acceptés dans les contrats existants. Les caractéristiques et les garanties des contrats existants ne changent pas.

Juin 2024



# Options de placement du contrat Protection FPG Sun Life

Le contrat Protection Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life offre une gamme complète d'options de placement. Vous trouverez ci-dessous les objectifs de placement, les frais et l'admissibilité aux Tarifs Gestion privée pour chaque fonds.

¶ Les options de frais de souscription différés (FDS) et de frais de souscription réduits (FSR) ne sont pas disponibles pour les nouveaux achats. Transferts d'un fonds vers FSD ou FSR dans un les autres fonds FSD ou FSR sont autorisés.

FPS - frais payables à la souscription FSR - frais de souscription réduits FSD - frais de souscription différés

Nom du fonds	Objectif	Admissible à la Gestion privée <sup>^</sup>	Frais de gestion			Frais d'assurance
			FPS/FSR/FSD (%) <sup>¶</sup>	Catégorie F (%)	Catégorie O (%)	
<b>FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE</b>						
<b>Fonds à intérêt quotidien - Protection FPG Sun Life*</b>	L'objectif de placement du fonds est de procurer un revenu d'intérêt aux Clients.		0,55	0,35	0,35	0,20
<b>Fonds d'achats périodiques par sommes fixes - Protection FPG Sun Life*</b>	L'objectif de placement du fonds est de procurer un revenu d'intérêt aux Clients.		0,55	0,35	0,35	0,20
<b>Fonds du marché monétaire Sun Life - Protection FPG Sun Life*</b>	L'objectif de placement du fonds est de procurer un revenu courant élevé tout en cherchant à préserver le capital et à maintenir la liquidité, au moyen de placements effectués principalement dans des instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens.		0,55	0,45	0,45	0,23
<b>FONDS DE TITRES À REVENU FIXE</b>						
<b>Fonds d'obligations canadiennes Universel BlackRock Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de procurer un revenu en reproduisant, dans la mesure du possible, le rendement, déduction faite des frais, d'un indice général et reconnu du marché obligataire canadien (l'«indice»). Le fonds investit directement dans des titres à revenu fixe composant l'indice et/ou peut obtenir une exposition indirecte à une partie ou à la totalité de l'indice en investissant dans des fonds négociés en Bourse, des fonds communs de placement ou des instruments dérivés liés au rendement de l'indice.	Oui	1,25	0,75	0,75	0,63
<b>Fonds d'obligations canadiennes MFS Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	Le fonds vise à procurer aux épargnants des rendements élevés sur les placements surtout grâce au revenu, tout en préservant de façon raisonnable le capital.	Oui	1,25	0,75	0,75	0,80
<b>Fonds d'obligations multistratégie Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un taux de revenu élevé au moyen de placements effectués principalement dans des titres à revenu fixe du gouvernement du Canada et d'entreprises canadiennes.	Oui	1,25	0,75	0,75	0,72

<sup>^</sup> Les unités avec FSD ou FSR ne sont pas admissibles aux Tarifs Gestion privée.

\* Les unités avec FPS et celles de catégorie F de ce fonds sont comprises dans la valeur de marché des unités admissibles aux Tarifs Gestion privée, mais ne sont pas admissibles aux réductions des frais de gestion.

Nom du fonds	Objectif	Admissible à la Gestion privée <sup>^</sup>	Frais de gestion			Frais d'assurance
			FPS/FSR/ FSD (%) <sup>*</sup>	Catégorie F (%)	Catégorie O (%)	
<b>PORTEFEUILLES GÉRÉS GRANITE SUN LIFE</b>						
<b>Fonds revenu Granite Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un niveau de revenu régulier en investissant principalement dans une combinaison de fonds communs de placement en titres à revenu fixe et en actions privilégiant le revenu (y compris les fonds négociés en Bourse).	Oui	1,90	0,90	0,90	1,03
<b>Fonds revenu élevé Granite Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un niveau de revenu régulier en investissant principalement dans une combinaison de fonds communs de placement en titres à revenu fixe et en actions privilégiant le revenu (y compris des fonds négociés en Bourse), en mettant l'accent sur les placements à rendement plus élevé.	Oui	1,90	0,90	0,90	1,12
<b>Fonds prudent Granite Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un revenu et une plus-value du capital, le revenu étant privilégié, en investissant principalement dans des fonds communs de placement en titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des fonds communs de placement en actions.	Oui	1,80	0,80	0,80	0,86
<b>Fonds modéré Granite Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un revenu et une plus-value du capital en investissant principalement dans une combinaison de fonds communs de placement en titres à revenu fixe et de fonds communs de placement en actions.	Oui	1,85	0,85	0,85	0,95
<b>Fonds équilibré Granite Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital et un revenu, la plus-value du capital étant légèrement privilégiée, en investissant dans une combinaison de fonds communs de placement en actions et de fonds communs de placement en titres à revenu fixe.	Oui	1,90	0,90	0,90	1,12
<b>Fonds croissance équilibré Granite Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital et un revenu, la plus-value du capital étant privilégiée, en investissant principalement dans des fonds communs de placement en actions et, dans une moindre mesure, dans des fonds communs de placement en titres à revenu fixe.	Oui	1,90	0,90	0,90	1,26
<b>Fonds croissance Granite Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital en investissant principalement dans des fonds communs de placement en actions et, dans une moindre mesure, dans des fonds communs de placement en titres à revenu fixe.	Oui	1,95	0,95	0,95	1,34
<b>PORTEFEUILLES FNB TACTIQUES SUN LIFE</b>						
<b>Portefeuille FNB titres à revenu fixe tactique Sun Life - Protection FPG Sun Life*</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un revenu en investissant principalement dans des fonds négociés en Bourse (FNB) de titres à revenu fixe et d'autres fonds communs de placement en titres à revenu fixe.		1,15	0,65	0,65	0,80

<sup>^</sup> Les unités avec FSD ou FSR ne sont pas admissibles aux Tarifs Gestion privée.

<sup>\*</sup> Les unités avec FPS et celles de catégorie F de ce fonds sont comprises dans la valeur de marché des unités admissibles aux Tarifs Gestion privée, mais ne sont pas admissibles aux réductions des frais de gestion.

Nom du fonds	Objectif	Admissible à la Gestion privée <sup>^</sup>	Frais de gestion			Frais d'assurance
			FPS/FSR/FSD (%) <sup>*</sup>	Catégorie F (%)	Catégorie O (%)	
<b>Portefeuille FNB prudent tactique Sun Life - Protection FPG Sun Life*</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un revenu et une plus-value du capital, le revenu étant privilégié, en investissant surtout dans une combinaison de fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions et de titres à revenu fixe et d'autres fonds communs de placement, en privilégiant les FNB de titres à revenu fixe et d'autres fonds communs de placement en titres à revenu fixe.		1,66	0,66	0,66	0,86
<b>Portefeuille FNB équilibré tactique Sun Life - Protection FPG Sun Life*</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital et un revenu, la plus-value du capital étant légèrement privilégiée, en investissant surtout dans une combinaison de fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions et de titres à revenu fixe et d'autres fonds communs de placement.		1,72	0,72	0,72	1,12
<b>FONDS ÉQUILIBRÉS</b>						
<b>Fonds équilibré amélioré - Protection FPG Sun Life*</b>	L'objectif de ce fonds est de faire croître le capital et de procurer un revenu d'intérêt en investissant principalement dans des fonds communs de placement de titres à revenu fixe et d'actions et dans des fonds négociés en Bourse.		1,67	0,67	0,67	1,08
<b>Fonds mondial de rendement global MFS Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer un rendement global en investissant principalement dans un ensemble de titres de participation et de titres de créance d'émetteurs de partout dans le monde.	Oui	1,85	0,85	0,85	1,19
<b>FONDS D' ACTIONS</b>						
<b>Fonds d'actions canadiennes BlackRock Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital en investissant principalement dans des titres de participation canadiens directement ou indirectement par l'intermédiaire de fonds communs de placement et de fonds négociés en Bourse qui investissent dans de tels titres.	Oui	1,65	0,65	0,65	1,39
<b>Fonds d'actions canadiennes MFS Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	Le fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens de croissance. Le fonds peut investir dans des titres de sociétés mondiales ou dans d'autres fonds communs de placement.	Oui	1,90	0,90	0,90	1,36
<b>Fonds valeur américain MFS Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés à forte capitalisation situées aux États-Unis qui sont réputés sous-évalués par rapport à leur valeur perçue.	Oui	1,85	0,85	0,85	1,50
<b>Fonds valeur mondial MFS Sun Life - Protection FPG Sun Life</b>	L'objectif de placement du fonds est de chercher à procurer une plus-value du capital en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs de partout dans le monde qui sont réputés sous-évalués par rapport à leur valeur perçue.	Oui	2,00	1,00	1,00	1,63

<sup>^</sup> Les unités avec FSD ou FSR ne sont pas admissibles aux Tarifs Gestion privée.

<sup>\*</sup> Les unités avec FPS et celles de catégorie F de ce fonds sont comprises dans la valeur de marché des unités admissibles aux Tarifs Gestion privée, mais ne sont pas admissibles aux réductions des frais de gestion.

## À propos de Placements mondiaux Sun Life

Placements mondiaux Sun Life offre aux Canadiens une gamme diversifiée de fonds communs de placement, de solutions de portefeuilles et de placements garantis qui leur donnent la capacité d'atteindre leurs objectifs financiers à toutes les étapes de leur vie. Nous allions la solidité de l'une des marques les plus respectées du Canada en matière de services financiers à certains des meilleurs gestionnaires d'actifs du globe en vue d'offrir une plateforme de placements vraiment mondiale. Pour en savoir plus, visitez le site [placementsmondiauxsunlife.com](https://placementsmondiauxsunlife.com) ou suivez-nous sur Twitter @SLGI\_Canada (en anglais seulement).

Placements mondiaux Sun Life est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des contrats d'assurance garantie, y compris des rentes à provision cumulative (CPG assurance), des rentes à constitution immédiate et des contrats individuels de rente à capital variable (FPG Sun Life).

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et ses concédants de licence, 2024. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Sun Life.